Département de l'Essonne

Arrondissement de Palaiseau

Canton d'ARPAJON

Commune de
BRUYERES LE CHATEL

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES DÉCISIONS

PERSONNEL
01 – N°DCM2024/12 Plan de formation 2024. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
02 – N°DCM2024/13 Prime pouvoir d'achat. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
03 – N°DCM2024/14 Suppression de postes. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
04 – N°DCM2024/15 Création de postes. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
05 – N°DCM2024/16 Mise à jour du tableau des effectifs. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

FINANCES
06 – N°DCM2024/17 Vote des subventions aux associations. Adopté par un scrutin public.
07 – N°DCM2024/18 Décision Modificative n°1 – Budget Principal M57. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
08 – N°DCM2024/19 Taxe foncière sur les propriétés non bâties - Exonération en faveur des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
09 – N°DCM2024/20 Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE
10 – N°DCM2024/21 Service scolaire – cas particuliers. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.
11 – N°DCM2024/22 Tarification des services périscolaires et extrascolaires. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

GESTION DU PATRIMOINE ET DES BATIMENTS COMMUNAUX
12 - N°DCM2024/23 Parc Abbé Pierre : convention. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

ADMINISTRATION GENERALE
13 - N°DCM2024/24 SMOYS : Adhésion de la commune d'Angerville, d'Angervilliers, Baulne, Boissy-la-Rivière, Bouville, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains, Courances, d'Huison-Longueville, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Le Mérévillois, Limours, Marolles-en-Beauce, Morigny-Champigny, Nainville-les-Roches, Oncy-sur-Ecole, Pecqueuse, Prunay-sur-Essonne, et Saint-Hilaire. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

AFFAIRES SOCIALES
14 - N°DCM2024/25 Convention avec l'association REPERES. Adopté à l'unanimité par un scrutin public.

Date de publication : 11/06/2024